

£1500, ce serait assez de £500, et puis moi je serais bien diminuer tout ça (éclat de rire) pourquoi ces Messrs Canadiens ils l'ont-ils offert en 1810 de payer la liste civile? c'est dur sur vous autres, et bien moi je voudrais faire ôter cela si j'allais à la chambre (éclat de rire) ça vous ferait bien du bien—(Ici Mr. Hart s'arrête; pense et dit :) j'avais pourtant autre chose à vous dire que la chambre a fait—ah! oul les tarifs, les règles de pratiques les bougres de Canadiens ils l'ont donné le pouvoir au Juge en Chef de faire des règles de pratiques, pas pour un an seulement, mais pour toujours. s'il n'y avait pas ces règles de pratique, vous seriez pas obligé d'employer des avocats, ça vous coûterait pas si cher. Je veux pourtant rien dire contre les avocats c'est des gens respectables, mais ils sont trop payés. Dans l'état de New-York, et Vermont, et au Lac Champlain, il y a des gens riches, et bien je vous ferais venir bien plus riches (éclat de rire) il y a pas un seul *Messieur* habitant depuis ici jusqu'à Vermont; là il y en a beaucoup. Il y a les bureaux d'enregistrement, ces Messrs Canadiens, ils disent que ça détruirait votre religion (éclat de rire) mais ça n'est pas la religion à faire avec tout cela—Il vous en coûterait cinq chelings, et puis pour les douaires tout ça, vous sauriez tout, c'a serait excellent. En France depuis Bonaparte, il y a beaucoup de bureaux d'enregistrement et puis les habitants là plaident pas beaucoup, ils n'ont pas beaucoup de procès. Sous le gouverneur Craig qu'a fait la chambre de bon? des bagatelles; elle a voulu faire chasser mon frère. Vos représentants vous trompent, ils font des chicannes. Moi je voterai pour ôter les taxes. Le gouverneur, il est bien un grand militaire, mais il a ses défauts comme un autre, (Ici l'officier rapporteur arrête Mr. Hart, lui disant qu'il faut parler avec respect du gouverneur. &c. Cette interposition arbitraire de la part de l'officier rapporteur, Mr. H. s'y soumet, quoique selon nous il eût pu le faire moins implicitement.) Mr. Hart continue: Si au lieu de dépenser l'argent de la liste civile que les membres canadiens vous font payer, on le dépensait pour des écoles, combien de jeunes gens de talents naturels dans les campagnes qui auraient de l'éducation, mais non il n'y a pas d'éducation presque dans les campagnes c'est honteux, dans une paroisse comme celle-ci, il devrait avoir quatre écoles, dans Vermont il y en a. Je vous répète que si je vas à la chambre je frai réduire les taxes, par exemple les dépenses des cours d'apel, il faut dans ce pays user une paire de souliers, payer cinquante louis et avoir deux cautions (Mr. H. ayant prononcé cautions comme cochons, il est aisé d'imaginer que ça donna lieu à de grands éclats de rire de la part des habitants) Je ne veux pourtant pas attaquer les avocats, ils sont respectables, j'ai deux neveux avocats et j'en aurai 3 autres, ça sera cinq, mais je veux votre bien. Quand j'ai présenté des requêtes, pour faire diminuer les honoraires, les membres Canadiens, ils ont jeté de l'eau froide dessus: Ainsi Messieurs, il faut envoyer des membres Anglais, et pas accorder des membres Canadiens, ça sera la bonne matque ça. Je vous prie donc de m'écouter, et je vous servirai bien. (éclats de rire!!!) Quelques applaudissements d'un petit nombre d'électeurs venus de la ville.)

MONTREAL MARDI, LE 21 AOUT, 1827.

QUARTIER OUEST.

Enfin vendredi dernier, au mécontentement général de nos adversaires, au grand désespoir de tous les partisans aveugles de la vile Bureaucratie, mais à la douce satisfaction de tous les amis de notre constitution, de notre Roi et de notre patrie, l'élection de deux représentants pour ce Quartier s'est terminée en faveur de Mr. Papineau et du Docteur Nelson. Vers dix heures, lorsque l'état des voix étoit comme suit, savoir:

Papineau,	Nelson,	McGill,	Delisle,
593.	592.	415.	395.

Mr. McGill, et par conséquent Mr. Delisle ont déclaré qu'ils se retiroient. Le premier dit alors que s'il avait différé aussi longtemps, c'étoit pour se rendre aux désirs de ses amis, et que dès Lundi il avait prévu quel seroit le résultat de l'élection. Ce Mr. McGill, qui, comme on l'a déjà fait voir, n'avoit pas craint sur le Husting de porter impudemment, devant deux mille personnes, des accusations entièrement fausses contre Mr. Papineau, a eu au moins en se retirant, la générosité de se rétracter, et a déclaré qu'il s'étoit aperçu qu'il avoit été induit en erreur, et que maintenant il étoit en tout de la même opinion que celui qu'il avoit injustement accablé d'outrages six jours auparavant excepté seulement sur le *Canada Trade Act*. D'après son discours du 11 du courant nous étions bien éloignés de nous attendre à cette rétractation de sa part; mais puisqu'il l'a faite, nous devons lui en tenir compte. Mr. McGill, en se rétractant, a agi bien différemment de ceux de son parti, et on doit s'attendre que cette conduite lui attirera des reproches sévères de leur part. Car jusqu'ici nous n'avions pas encore vu un partisan de l'administration du Comte Dalhousie se repentir de ses sales injures, et faire ainsi apologie ouvertement à celui contre qui il les avoit vomies. Il est vrai que Mr.

McGill n'est pas encore un des pensionnaires de son Excellence. Il a déclaré de plus qu'il n'étoit point l'auteur de toutes ces infâmes brochures anonymes, ainsi qu'il en avoit été accusé. Maintenant que Mr. McGill commence à montrer de la générosité, nous espérons qu'il ne pourra disconvenir que d'après son discours, Mr. Papineau a eu raison de dire qu'il s'étoit déclaré le *parain de tous ces écrits bâtarde*. Mr. Delisle, comme tout le monde le savoit, dit que puisque Mr. McGill se retiroit, il devoit le faire aussi lui-même. Des Canadiens, Mr. Delisle n'a eu les voix que de trois ou quatre; il faut bien remarquer qu'il ne méritoit pas d'en avoir plus, puisqu'il avoit eu honte de les adresser dans leur langue maternelle qui est aussi la sienne propre. En conséquence les deux autres candidats élus à une majorité de près de 200 voix, ont été proclamés par l'officier Rapporteur. Au moment où Messrs. McGill et Delisle ont déclaré qu'ils se retiroient, il ne se trouvoit pas cinquante personnes près du Poll, non compris quelques amis des Candidats qui étoient avec eux dans la salle, mais dans un instant le cri de la victoire se réleva dans toute la ville, et le peuple accourut en foule. Il se rassembla plus de mille personnes en moins d'une demi heure, et c'est au milieu de cette multitude que les deux nouveaux représentants furent reconduits à leurs demeures. Comme personne ne s'attendoit que l'élection se termineroit ce matin là, On fixa à trois heures, pour célébrer le triomphe de notre victoire. La foule qui se rendit près de la maison de Mr. Papineau à cette heure là, étoit immense. Les uns étoient en voiture, les autres à cheval, et le reste marchoit à pied. Les représentants de la ville et du Comté, et quelques uns de la campagne qui se trouvoient en ville ce jour là, montèrent dans des carrosses qu'on avoit préparés à cet effet. Chaque coté l'on voyoit des cavaliers portant différents drapeaux, sur lesquels on lisoit des inscriptions de toutes sortes. A la tête dans un char traîné par quatre chevaux étoit un troupe de musiciens, jouant différents airs analogues aux circonstances, entr'autres l'air national "God save the King." Nous fîmes le tour de la ville, et nous passâmes dans les principales rues des faubourgs, au milieu des applaudissements et des marques d'allégresse de tous les bons citoyens. Nous nous arrêtâmes en plusieurs endroits, et à chaque pause les musiciens répétoient l'hymne national. La procession se termina vers 7 1/2; tout se passa dans la plus grande tranquillité, et c'est ainsi que fut célébré notre triomphe sur les Bureaucrates. Ils rendent le dernier soupir, ils enragent de voir la victoire demeurée entre les mains des amis de la constitution. On a dit sans doute par malice que Messrs Richardson, Gale et quelques autres, s'étoient joints à nous pour célébrer notre triomphe—cela n'est pas probable.

Les bruits qui circulent dans la ville au sujet de ce qui s'est passé devant le Corps de Garde vendredi dernier, nous obligent à donner au public un rapport détaillé de cette affaire. En passant devant le monument de Nelson, et par conséquent devant le corps de garde, la procession s'arrêta pour jouer notre hymne national "God save the King." Le nommé David Stanfield que dans un autre endroit, on avoit forcé d'ôter son chapeau selon l'usage, lorsque le même air se jouoit, s'étoit rendu là dans l'espoir sans doute qu'on ne manqueroit pas de s'y arrêter pour jouer "God save the King, et afin de se procurer par là une occasion de nous braver encore insolemment. Au moment où on commença à jouer l'hymne national, tout le monde mit chapeau bas, et quelques uns voyant que ce Stanfield n'ôtoit pas le sien, lui dirent de l'ôter. Mais comme il persistoit à le garder, on lui cria à haute voix de l'ôter. Alors sur ce refus formel de ce Stanfield d'ôter son chapeau et sur le défi qu'il fit à ceux qui étoient près de lui de le lui ôter, un de ces derniers mit aussitôt la main sur son chapeau, et se préparoit à le lui ôter, lorsque les soldats parmi lesquels cet homme avoit en soin de se placer pour nous braver ainsi, le repoussèrent, et l'empêchèrent de lui montrer quel respect il doit à notre souverain.

Aussitôt Stanfield se plaça derrière les soldats, qui en le mettant à l'abri lui donnèrent occasion de faire le brave, et d'insulter le monde. L'altercation entre ces deux personnes n'alla pas plus loin. Quelqu'un observa aux soldats qu'il ne leur convenoit pas d'en agir ainsi, que, comme ils devoient être les premiers à montrer qu'il faut être respectueux envers notre Roi, ils ne devoient pas empêcher, lorsqu'on jouoit "God save the King," qu'on ôtât le chapeau d'un homme aussi peu respectueux envers son souverain, et qu'eux-mêmes auroient dû être les premiers à le lui ôter. Voilà tout ce qui se passa, et aussitôt la procession reprit sa marche. On a bien tort de dire qu'on a voulu obliger les soldats d'ôter leurs chapeaux; nous croyons bien que personne n'y a pensé; il s'agissoit seulement de Stanfield. Car ce Stanfield, par sa conduite, sembloit nous dire: "vous voulez donner des preuves de votre loyauté; vous jouez "God save the King" à cet effet; eh! bien, je me moque de votre loyauté et de votre God save the King."

POUR L'ARGUS.

Confession des Bureaucrates.

EN face du Ciel et de la Terre, Nous, ANTI-CANADIENS, BUREAUCRATES, touchés et confus de notre criminelle, triste et pitoyable conduite, confessons humblement AVOIR avec injustice lésé, injurié, calomnié les Représentants honnêtes et respectables du peuple Canadiens: AVOIR sciemment menti tant en paroles sales et grossières, qu'en écrits malins et déraisonnables et cela pour décréditer les vrais amis du pays: AVOIR lâchement assailli maltraité, frappé en différentes fois les paisibles et libres électeurs Canadiens: AVOIR effrontément accusé ceux d'entre ces derniers qui se tenoient sur la défensive, d'être les agresseurs: d'en avoir injustement emprisonnés parce qu'ils repoussaient la force par la force: AVOIR offert à un nommé Malo £25 par jour, et à un autre appelé Montferrat £50 à fin de les engager à se montrer assez lâches pour nous supporter et exercer leur valeur contre les Electeurs Canadiens: AVOIR accusé PAPINEAU, l'hon-

nête PAPINEAU, de fomenter la discorde, de soulever les Canadiens contre la Mère Patrie, et d'aspérer à la suprême puissance dans ce Pays; AVOIR enfin ridiculement accusé les Canadiens et leur Représentants de rébellion, trahison &c.

Connaissant aujourd'hui l'odieuse et la honte de nos menées viles et criminelles; de notre haine implacable, de notre rage ridicule contre nos compatriotes; nos concitoyens amis de l'ordre et de la félicité du pays; fidèles observateurs de leurs devoirs envers leur roi, défenseurs paisibles de leurs droits garantis par la constitution sage qu'ils ont toujours respectée et si justement opposée à nos indignes prétentions; Nous nous avouons coupables et très grandement coupables; nous sollicitons la pitié des cieux, des enfers et de ce sol que nous avons profané; nous recourons à la compassion de ces mêmes Canadiens dont nous avons été les destructeurs perfides, infâmes et traîtres, afin qu'il leur plaise par un généreux silence diminuer le poids accablant de leurs trop justes reproches qui pesent sur nous, et ne point faire usage des armes que nous leur avons données contre nous-mêmes.

Remarques. C'en est donc fait, Braves Canadiens, soyez fidèles et dévoués au prince et au pays, vous avez triomphé de la tyrannie des viles Bureaucrates, vous pouvez glorieusement lever vos têtes enorgueillies par la Victoire et vous adresser à la clique déshonorée en ces termes:

Vous avez vomi injures, calomnies et mensonges pensez y bien, Nous vous avons abattus confondus, morfondus; dites Meaculpa. Qu'avez-vous fait Dumont par vos douces et flatueuses représentations au grand chef pour l'engager à casser la plupart de vos officiers? Ah! génie subtil et perçant, pensez-y-bien.

Nous vous avons chassé, poussé, rejeté d'entre les honnêtes gens qu'il nous fallait pour nous représenter. vous n'êtes pas de bonne trêpe, dites meaculpa.

Et vous irascible Simpson non content d'avoir partagé le sort de votre charmant collègue, vous avez encore porté l'insolence au point de combler la mesure de votre infamie par des accusations marquées au coin du mensonge et de la vengeance et portées contre des membres respectables du clergé catholique; vous avez ma foi perdu la tête, pensez-y-bien; Car bientôt vous serez contraints j'espère, à dire meaculpa.

Orgueilleux conseiller, quel rat vous passant par la tête, vous a obligé de faire à Sorel tant de bruit et de fracas, et d'injurier votre opposant et le peuple canadien, pensez-y-bien. Nous vous y avons vu déclaré indigne d'entrer en la Chambre des Représentants, et invité à vous étendre dans "une stoue à cochon" (pardonnez l'expression, elle vient de vous) vos petits traits d'honnêteté et les jolis tours de votre façon, vous forcerez peut-être à dire votre meaculpa.

Braves De Salaberry Hélas! Hélas!!! pensez y bien. Si nos coeurs s'éloignent de vous, dites votre meaculpa. Habile et très savant McGill, qui avez su naturaliser ces écrits bâtarde dont vous vous êtes montré le digne père sur le Hustings au Quartier Ouest, où vous n'avez pas eu la décence de rougir à la vue du savant et éloquent Orateur que votre bouche sale et fausse grossièrement injurié par des paroles, il est vrai vides de sens; mais pleines de fiel et de venin! ah! pauvre homme, pensez-y-bien;

Car votre rétractation tardive et hautaine ne vous met pas à l'abri de l'opinion publique et ne vous purge point de la tâche ignominieuse de vous être opposé aux principes de l'honneur, aux intérêts de vos concitoyens, et de vous voir rejeté des Electeurs Canadiens; dites donc meaculpa. Oridicule et fougueux vieillard, vous avez en vain menacé, tempêté; crié, vous avez en vain outragé, calomnié, maudit les Canadiens, vos nerfs s'affaiblissent le pouvoir vous échappe, pensez-y bien.

Si vos derniers jours sont troublés par les remords les plus déchirants, si vous traînez sur les bords de la tombe les pénibles restes d'une existence poursuivie par l'exécration publique, vous ressemblerez alors ce qui vous restera de forces, pour dire un inutile meaculpa.

Enfin par respect abstenez nous de dire au chef de l'administration, vous avez, d'après l'instigation des viles adulateurs, et de méchants esprits, arrêté les nobles travaux des anciens membres en les renvoyant, sans cause légitime auprès de leurs constituants; pour se disculper des griefs et torts dont il vous a plu les accuser vous avez aussi fait revivre, contre la loi à laquelle vous devriez être soumis, certains actes de milice &c. vous avez causé un grand nombre d'officiers dont tout le crime étoit d'être fidèles à leur roi, à leur pays, et de n'avoir pas l'honneur de partager votre opinion, cette conduite ne pourroit-elle pas vous mériter d'outrager un petit penseur y bien.

Et si vous vous voyez enlever la confiance, l'estime et l'amour du peuple Canadien, prenez vous en à vos flatteurs et à vous même et dites votre meaculpa.

Conclusion, enfin vrais Canadiens, votre zèle pour la défense de vos droits et les intérêts du pays, a trouvé sa récompense. Vous avez plus qu'à vous louer de votre persévérance. Leurs efforts, leurs calomnies sont dévoilés, et malgré leurs "torcheaux tremés dans le rum" et leurs offres péculieuses, ils ont trouvé que les Canadiens même de la dernière classe ont eu assez d'honneur pour dédaigner et les offres et les offrandes. Les bureaucrates ont eu beau crier à la révolte, à la trahison, ils ont évidemment prouvé qu'eux seuls ont été les rebelles et les traîtres. Ainsi l'on a vu la montagne en travail enfanter une chétive souris; et puis pour surcroît de malheur et de confusion, aux pieds de la montagne s'est trouvé un chat vigilant qui a croqué la souris. Adieu. PENSEZ Y BIEN.

Bureau du Secrétaire Provincial,
Québec, 2 Août, 1827.

Il a plu à son excellence de faire l'appointement suivant: ETIENNE EDOUARD RODIER, Ecuyer, pour être Avocat, Procureur Solliciteur et Conseil dans toutes les cours de Sa majesté en cette Province.

CE SOIR,

S'OUVRIRA dans la salle de danse du mansion honse de cette cité, à sept heures et demie, le PAPIROTA-MIA, ou Galerie de Papier découpé, exécuté d'une manière qui a étonné les plus grands artistes d'Europe, et a attiré l'admiration des curieux dans les différentes cités de la Grande Bretagne et de l'Amérique.

Les Découpures consistent en—arbres, fleurs, paysages, perspectives, pièces d'architecture, partis de chasse, groupes de familles, portraits de personnages distingués, &c. &c. Le profil très-ressemblant de chaque personne qui visite la galerie, est coupé en un instant par Maître HANKES, jeune garçon, qui possède le rare talent de découper avec une exactitude et une ressemblance extraordinaires toute sorte d'objets soit de l'art ou de la nature avec une paire de ciseaux communs.

La galerie ne sera ouverte que peu de jours.
Admission—2s 6d—Enfants moitié prix.
Montréal, 21 Aout.